

Programme de formation

Mise en place du référentiel BOIS DE FRANCE

But de la formation

L'entreprise souhaite mettre en place la marque BOIS DE FRANCE dans sa structure.

Objectifs pédagogiques

1. Avoir les connaissances théoriques et connaître les règles essentielles de suivi de la traçabilité des produits.
2. Mettre à jour ses propres procédures et enregistrements nécessaires à la certification.
3. Utiliser et communiquer sur la marque dans le respect du droit d'usage.

Pré-requis

Entreprise :

- Etre certifiée PEFC.
- Formation en présentiel : Disposer d'une salle pour accueillir le formateur et les stagiaires, d'un vidéoprojecteur ou d'un écran avec port HDMI, et d'un paperboard.
- Formation en distanciel : Disposer d'un ordinateur avec connexion internet, et d'une webcam avec microphone.

Stagiaire :

Connaître les procédures d'organisation interne ou les process de production de son entreprise.
Apporter un bloc-notes avec stylo.

Liste des référents

Référent administratif : Amandine GROSLEVIN

Référent handicap : Nathalie BALL

Type de public

Chefs d'entreprises, personnel administratif, responsables de production et personnels en charge de la gestion des stocks.

Moyens pédagogiques

Diaporama powerpoint, outils et fiches pédagogiques spécifiques, adaptés aux PME, fourniture de trames de documents destinés aux enregistrements, exercices pratiques réalisés sur les bases de l'activité réelle de l'entreprise.

Sanction de la formation

Evaluation des compétences acquises via un QCM en début et fin de formation, certificat de réalisation.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie de type participatif avec un accompagnement individualisé des stagiaires.

Durée

7 heures (1 jour).

Programme

1^{ère} partie : Principe et méthode

- Les enjeux de la traçabilité dans l'entreprise,
- L'étude de recevabilité,
- La méthode de traçabilité,
- Leur application dans l'entreprise.

2^{ème} partie : Transcrire cette marque dans l'entreprise

- Comment identifier et décrire les enjeux de la traçabilité pour l'entreprise,
- Comment mettre en place le système de traçabilité,
- Comment mesurer la performance de l'entreprise,
- Comment enregistrer et organiser les données,
- Quels sont les justificatifs à utiliser et conserver,
- Mise en place du contrôle interne et externe,
- Comment choisir le tiers certificateur,
- Comment choisir concrètement les outils à mettre en place pour assurer un suivi documentaire répondant aux exigences de la marque,
- Comment communiquer sur la marque.

3^{ème} partie : Applications pratiques

- Applications pratiques avec les données et les outils informatiques de l'entreprise.

Tarif

Nous consulter

Accessible aux personnes handicapés : oui